

L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2009-2010, 2013

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le vendredi 14 novembre 2014

Ce sont 4 diplômés sur 10 qui ont choisi de poursuivre leurs études postsecondaires à la fin de leur programme en 2009-2010. Selon une nouvelle étude fondée sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013 (promotion de 2009-2010), les diplômés du baccalauréat (49 %) étaient les plus susceptibles d'avoir poursuivi leurs études, suivis des diplômés du collégial (35 %), des diplômés de la maîtrise (32 %) et des diplômés du doctorat (16 %).

Parmi ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études, 90 % des diplômés du collégial, 92 % des diplômés du baccalauréat et de la maîtrise, et 93 % des diplômés du doctorat avaient trouvé un emploi en 2013, trois ans après la fin de leur programme en 2009-2010.

Les diplômés des domaines d'études associés à des taux d'emploi inférieurs sont plus susceptibles de poursuivre leurs études

L'étude a révélé qu'il y a peut-être un lien entre les taux d'emploi et la proportion de diplômés qui sont retournés aux études après l'obtention de leur diplôme, selon le domaine d'études.

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles un diplômé peut retourner aux études, y compris l'augmentation des exigences scolaires pour satisfaire à la demande des employeurs, l'intérêt personnel ou les difficultés qu'il éprouve sur le marché du travail.

Alors que, globalement, près de la moitié des diplômés du baccalauréat ont poursuivi leurs études, la proportion était nettement plus élevée chez les diplômés d'un certain nombre de domaines d'études. C'est en sciences biologiques et biomédicales (77 %) qu'on observe la plus forte proportion de diplômés qui poursuivent leurs études, puis en psychologie (75 %), en mathématiques et statistiques (71 %), en sciences physiques et de la vie et technologies (70 %) et en sciences humaines (61 %). Par ailleurs, les taux d'emploi des diplômés du baccalauréat dans ces domaines d'études étaient plus bas, soit entre 84 % et 90 %. Dans l'ensemble, cela se compare à 92 % au niveau du baccalauréat.

La rémunération augmente pour chaque niveau d'études

Les résultats de l'étude révèlent qu'une proportion relativement similaire de diplômés du collégial, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat ont pu trouver un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme, mais qu'il y avait des différences au niveau de leur rémunération.

La rémunération annuelle médiane des travailleurs à temps plein en 2013 était la plus faible chez les diplômés du collégial, soit 41 600 \$. Elle passait à 53 000 \$ chez les diplômés du baccalauréat, à 70 000 \$ chez les diplômés de la maîtrise et à 75 000 \$ chez les diplômés du doctorat. Les diplômés du doctorat n'occupant pas de postes postdoctoraux (82 000 \$) gagnaient nettement plus, en moyenne, que ceux travaillant dans des postes postdoctoraux (50 000 \$), qui sont des postes temporaires que l'on prend principalement pour faire d'autres études et obtenir de la formation en recherche.

À chaque niveau d'études, les travailleurs à temps plein de sexe masculin gagnaient plus que leurs homologues de sexe féminin. La différence selon le sexe était la moins prononcée chez les diplômés du doctorat, où les femmes titulaires d'un doctorat gagnaient 1 800 \$ ou 2 % de moins que les hommes.



Les diplômés de la maîtrise et du doctorat sont plus susceptibles de dire que leur emploi correspond à leurs études

Une des mesures de la qualité de l'emploi dans l'Enquête nationale auprès des diplômés est celle où les diplômés ont décrit le degré de concordance entre la profession qu'ils occupaient pendant la semaine de référence en 2013 et le titre d'études qu'ils avaient obtenu en 2009-2010.

Une proportion semblable de diplômés du collégial (81 %) et du baccalauréat (80 %) ont déclaré qu'il y avait un lien « étroit » ou « quelque peu étroit » entre leur emploi et leurs études. Pour les diplômés de la maîtrise, 92 % ont déclaré qu'il y avait un lien « étroit » ou « quelque peu étroit » entre leur emploi et leurs études, alors que chez les titulaires d'un doctorat, la proportion était de 96 %.

Ce lien entre les études et l'emploi variait également selon le domaine d'études. Au niveau collégial, une proportion plus élevée de diplômés dans un certain nombre de domaines d'études ont dit qu'il y avait un lien « étroit » ou « quelque peu étroit » entre leur emploi et leurs études. La liste de ces domaines comprenait la santé, les parcs, la récréation et le conditionnement physique (88 %), l'éducation (88 %), les sciences sociales et de comportement et le droit (86 %) et l'architecture, le génie et les technologies connexes (83 %).

Au niveau du baccalauréat, la proportion de diplômés qui ont déclaré les concordances les plus élevées (« étroit » ou « quelque peu étroit ») appartenait aux principaux groupes de domaines d'études de la santé, des parcs, de la récréation et du conditionnement physique (94 %), de l'architecture, du génie et des technologies connexes (93 %), et des mathématiques, de l'informatique et des sciences de l'information (90 %).

Dettes d'études

Au moment de l'obtention de leur diplôme, 43 % des diplômés du collégial, 50 % des diplômés du baccalauréat, 44 % des diplômés de la maîtrise et 41 % des diplômés du doctorat comptaient sur un prêt étudiant de source gouvernementale ou non gouvernementale, ce qui comprend l'argent emprunté à des sources privées, à des proches et à des banques, pour aider à financer leurs études.

Des diplômés de la cohorte de 2009-2010 ayant des dettes d'études envers une source quelconque, ceux du collégial avaient la dette la moins élevée, soit 14 900 \$. Les dettes d'études des diplômés du baccalauréat et de la maîtrise dépassaient légèrement 26 000 \$, tandis que les diplômés du doctorat devaient, en moyenne, 41 100 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme.

En 2013, trois ans après l'obtention du diplôme, au moins un tiers des diplômés de tous les niveaux d'études ayant contracté des dettes d'études en avaient remboursé la totalité. La proportion était la plus faible chez les diplômés du baccalauréat (34 %), la même pour les diplômés du collégial et du doctorat (36 %), et la plus élevée pour les diplômés de la maîtrise (44 %).

Note aux lecteurs

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2013 a été menée au printemps et à l'été de 2013 et a permis de recueillir de l'information sur les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada, en mettant l'accent sur l'emploi, les résultats sur le marché du travail et l'endettement des étudiants.

L'END de la promotion de 2009-2010 en 2013 a été réalisée trois ans après l'obtention du diplôme, alors que les enquêtes nationales auprès des diplômés avaient jusque-là été effectuées deux ans après l'obtention du diplôme. Bien que l'information sur les diplômés au moment de l'obtention du diplôme soit comparable d'un cycle à l'autre, les renseignements sur les activités des diplômés au moment de l'interview ne sont pas directement comparables. Par exemple, les résultats sur le marché du travail et le remboursement de la dette ont rapport à la situation trois ans après l'obtention du diplôme pour l'END de 2013, comparativement à deux ans après l'obtention du diplôme pour les autres cycles de l'END.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5012.

Le rapport « L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2009/2010 », qui fait partie de *Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche (81-595-M)*, est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).